

N° 2022-065

OBJET :

*Budget annexe SPANC – Vote du
budget primitif 2023*

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Les Gets, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 5 avril 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRE-NAT Maryse ;

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, CHALENCON William, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, GREVAT Jérôme, MAUVAIS Joël, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :27
pour :27
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Rebecca VERMANT à William CHALENCON,
- par Henri-Victor TOURNIER à Jean-Louis VUAGNOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2023 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour un montant total de 37 100,25 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- vote le budget primitif 2023 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour un montant total de 37 100,25 € HT,
- charge Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

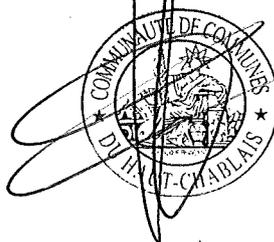
Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

